

Le petit mot de la Présidente



Patrick et moi sommes mariés depuis le 12 Juin 2010, nous étions ensemble depuis 20ans je m'appelle désormais Mme FINGAR et non plus Mme BURBAN merci à tous pour vos témoignages de sympathie



NOS STATISTIQUES SUR 12 ANS

Depuis que nous nous occupons des hérissons **1029** ont été recueillis au SANCTUAIRE, **622** ont été réinsérés, ceux qui étaient trop handicapés pour être rendus à la vie sauvage ont terminé leur vie chez nous ou ont été placés dans des jardins d'accueil où les gens admirables leur offrent le gîte et le couvert

BILAN 2010



*Pour l'année **2010** nous avons accueilli 58 hérissons 13 n'ont pas survécu, ce qui fait 78% de réussite

Nombre de hérissons sauvés à l'extérieur du sanctuaire (sur toute la France), 80 d'entre vous **interrogés sur le forum** ont récupéré 896 hérissons, 209 sont décédés, 453 ont été réinsérés, 234 sont en attente d'être relâchés c'est prodigieux, vous êtes formidables

Nombre de grandes affiches envoyées 10

Affiches moyennes 150

65 CD de notre diaporama ont été envoyés dans les écoles (conception Muriel et Florent, réalisation Mag)

QUELQUES PHOTOS D'UNE PARTIE NOS PETITS REFUGIES HOSPITALISES



Agra petite femelle victime d'une brute qui lui a broyé le museau d'un coup de pied elle est au sanctuaire depuis 2008



Agra au réveil juste après les pansements

La coquine a pris la poudre d'escampette dans notre jardin pourtant clôturé, fort heureusement un voisin l'a retrouvée 2 mois après complètement affaiblie et avec les pattes abîmées. Elle va très bien à présent



LE SPOUNTZ

Victime d'un traumatisme ou d'un problème cérébral, il ne pourra jamais être relâché car il n'a pas un comportement autonome, - (il ne se met jamais en boule)



Petite SHAKINE avec des troubles neurologiques importants, elle remarche correctement maintenant



Notre petit justin récupéré à 20grs a bien grandi



Petit réfugié recueilli avec des problèmes pulmonaires



Sarruman, le Doyen du Sanctuaire chez nous depuis 2007, borgne, victime d'une morsure de chien qui lui a broyé la mâchoire, il ne pouvait plus s'alimenter correctement, après plusieurs interventions chirurgicales il vit désormais tout à fait normalement au sanctuaire



Maurice pauvre petit hérisson blessé grièvement, triple fracture du bassin, fracture du tibia, il hurlait à chaque fois qu'il urinait, nous avons eu très peur mais il va aussi bien que possible

LES PETITS DISPARUS QUI RESIDAIENT EN PERMANENCE AU SANCTUAIRE



Manu pauvre petit mâle attaqué par une fouine dans un poulailler, Manu a eu les yeux crevés et a dû être amputé d'une patte avant car sa blessure était trop grave



Après une deuxième intervention chirurgicale, Manu a survécu encore de longs mois. Mais un matin nous l'avons retrouvé mort dans sa petite maison sans comprendre ce qui s'était passé. Nous sommes tristes, ce petit hérisson était discret mais très présent malgré tout



NOS ACTIONS

Evelyne a créé une pétition pour la sauvegarde des hérissons d'outre mer, c'est une très belle initiative, il y a eu énormément de participation merci à elle et à toutes les personnes qui ont signées ,

Le 3 janvier, je reçois un mail me signalant une recette de cuisine sur le hérisson, je la redirige au Ministère de l'Environnement

Le 21 janvier 2010, je suis alertée par plusieurs de mes adhérents à propos d'un article de la voix du nord où il est mentionné qu'un adjoint au maire de la commune de SOLESME (59) se vantait d'avoir consommé du hérisson avec les gens du voyage. J'ai donc déposé plainte pour destruction d'espèce protégée auprès du Tribunal de grande instance de Lille, j'ai envoyé un courrier à l'adjoint au maire, au maire, au Ministère de l'environnement, à la DIREN de Lille, au préfet, à l'ONCFS, j'ai demandé qu'un erratum soit fait dans la voix du nord précisant le statut de protection du hérisson. J'ai également alerté la fondation 30 millions d'amis, la fondation Bardot, ONE VOICE, l' Association Stéphane Lamart, l'ASPAS, la LPO, l'association CVN. Réponse de la DIREN, dossier transmis à l'ONCFS ; La fondation BARDOT accepte de se constituer partie civile dans cette affaire.

Le 28 janvier on m'informe que dans un documentaire sur les gens du voyage, il est fait mention d'une recette culinaire sur la façon de les consommer, j'ai redirigé l'information au Ministère de l'environnement

Le 4 février, on me signale sur un blog que des manouches se vantent de consommer des hérissons, je redirige le lien au ministère de l'Environnement,

Le 22 février, un de nos adhérents nous signale la vente d'une cage sur le boncoin.fr pour capturer les hérissons, Dany est intervenue immédiatement et l'annonce a été retirée

Le 23 février, je reçois un courrier du Ministère de l'environnement qui m'informe que le ministère a bien pris note de nos démarches de sauvegarde de l'espèce

Le 1 mars, à la demande de Grégoire (dép 35) j'écris au maire de Vannes afin de le sensibiliser sur des travaux de réhabilitation, je reçois une réponse fort positive de la mairie en ce sens. Merci aux bénévoles qui se sont mobilisés pour cette action

Le 22 mars, la voix du nord a encore diffusé un article en précisant que le Maire de DROCOURT a consommé du hérisson lors du passage d'Yvan le Bolloc'h dans sa ville. J'ai donc écrit au Maire de Drocourt, déposée plainte auprès du Préfet d'Arras, au Ministère de l'environnement, au Rédacteur en chef de la Voix du Nord (qui n'a jamais répondu), à l'ONCFS de GERGUENEUSE, au Tribunal d'Instance d'ARRAS. J'écris également au Président de la république pour l'informer de l'attitude des élus de DROCOURT et de SOLESME. Réponse de ce dernier qui transmet mon courrier au Ministère de l'Agriculture qui me répond qu'il redirige mon courrier au Ministère de l'environnement !

Michèle (dép 33) a également rédigé un courrier de protestation au Rédacteur en chef de la Voix du Nord (pas de réponse non plus). Sylvie (dép 75) a envoyé un mail de protestation à la mairie de Drocourt (pas davantage de réponse)

Le 26 mars, je suis alertée par une personne de ST VRAIN (dép 91) que son proche voisin piège des hérissons et les tue, je reçois des photos ainsi que le témoignage des personnes en question. Je dépose plainte auprès du TGI d'Evry, du Préfet d'Evry, j'écris au Maire de ST VRAIN

Le 27 mars, la Voix du Nord ne semble pas du tout apprécier notre dépôt de plainte pour destruction d'espèce protégée et trouve que le sanctuaire des hérissons « manque d'humour »

Le 19 avril, je suis informée que des actes de cruauté ont été commis à l'encontre de hérissons et de chat sur la commune de LEHAUCOURT (dép 02), je dépose plainte auprès du Procureur de la République de LAON, de l'ONCFS, du Préfet de LAON et bien entendu le Maire. Je suis convoquée à la gendarmerie pour être entendue à ce sujet car une enquête est en cours.

Le 30 avril, je transmets un courrier au Président de la Fédération de Chasse de CARQUEIRANNE (83 dép) qui coordonne une future opération de débroussaillage, je lui demande de laisser la possibilité à des bénévoles de participer à cette action afin de transporter les hérissons trouvés sur le site dans une zone plus tranquille. Aucune réponse de ce dernier. MERCI AUX BENEVOLES POUR LEUR AIDE

Le 7 mai, je reçois le témoignage écrit d'une personne ayant assisté à un acte de barbarie sur un hérisson battu à mort par des jeunes à LES RICEYS (dép 10), j'ai également un compte rendu d'un vétérinaire, (les photos sont épouvantables) je dépose plainte auprès du Procureur de la République du TGI de TROYES, du Préfet de TROYES, de l'ONCFS de BREVIANDES ainsi qu'auprès du Maire de LES RICEYS. La Fondation Bardot se porte partie civile dans cette affaire. La Préfecture me répond que la gendarmerie de LES RICEYS a été diligentée dans le suivi de cette affaire

Le 10 mai, je reçois le témoignage d'une personne de WATTRELOS (dép 59) ayant trouvé lors d'un passage d'engin de défrichage un charnier de hérissons (il s'agit en l'occurrence de petits cadavres de hérissons consommés par les gens du voyage). Je dépose plainte auprès du Maire, du Procureur de la République de Lille, du préfet de Lille, de l'ONCFS de LOUVIGNIES ;

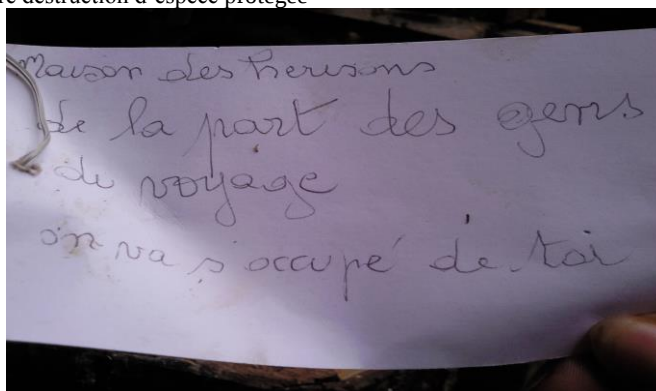
Le 17 mai, un de mes adhérents (dép 31) m'informe qu'une fois de plus France 3 Toulouse a diffusé un reportage sur des gitans qui se vantaient de consommer du hérisson. J'adresse un courrier au responsable des relations auditeurs afin que soit précisé le statut de protection du hérisson, j'adresse copie de ce courrier au Ministère de l'environnement. Aucune réponse de France 3 comme d'habitude.

Le 24 juin, Michèle (dép 33) me redirige un article de journal dans lequel il est fait mention que la police aurait interpellé un individu ayant perforé de part en part un hérisson avec une arme blanche. J'ai déposé plainte pour destruction d'espèce protégée auprès du Procureur de la République de Bordeaux, le Préfet ainsi que les gardes de l'ONCFS de SAILLANS.

Le 29 juin, on me redirige la page d'un blog www.mediapart.fr/club/blog.victorayoli/060610/graines-de-nazis-ordinaires dans lequel une personne fait le récit de l'agonie d'un pauvre petit hérisson qui a eu l'idée de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment, torturé par des monstres, criblé de balles d'acier et de coups de pieds. En l'absence de témoignage et d'indices, je redirige au Ministère de l'Environnement, à l'ASPAS et à la Fondation BARDOT

Le 25 juillet, suite à la demande de Dominique (dép 34) j'adresse un courrier à un groupe immobilier à propos d'une future réhabilitation dans à Clastelnau-le-lez afin de laisser place aux bénévoles pour attraper les hérissons qui se trouveraient dans cette zone. Pas de réponse mais merci aux personnes qui se sont mobilisées pour la délocalisation des animaux.

Le 6 Août 2010, (dép 80) un pauvre petit hérisson est déposé sans vie sur le porche du Sanctuaire avec le message suivant « *maison des herissons, on va « s'occuper » de toi signé les gens du voyage* » Je dépose plainte immédiatement auprès de la gendarmerie de Moreuil (80), du Procureur de la République d'Amiens, de l'ONCFS, du préfet. Je préviens les associations 30 millions d'amis, One Voice, La Fondation Bardot, l'Association Stéphane Lamart, l'ASPAS, la LPO, CVN. Etant donné qu'il s'agit de menaces de mort sur notre personne, j'en informe le Président de la République, le Ministre de la défense ainsi que le Ministère de l'environnement. Je reçois un courrier de Monsieur HORTEFEUX, ainsi que du Ministère de l'environnement m'informant qu'ils se mettaient en rapport avec le Préfet de la Somme. Le Préfet me fait savoir que des surveillances de police sont mises en place autour de notre domicile. La Fondation BARDOT, ONE VOICE et l'Association Stéphane LAMART ont déposé plainte également contre destruction d'espèce protégée



Le Sanctuaire des hérissons ne se laissera jamais intimider par ce genre de menaces bien au contraire, cela ne fera que de renforcer notre détermination à poursuivre notre mission de protection de l'espèce. Nous allons d'ailleurs écrire à la Commission Européenne afin de l'informer à nouveau du génocide perpétré sur l'espèce par certains individus de la communauté des gens du voyage.

Le 10 septembre, HENIN BEAUMONT (dép 62), des jeunes se sont livrés à du vandalisme et un hérisson a été retrouvé décapité, je dépose plainte auprès du Procureur de la République de BETHUNE, du Préfet d'ARRAS, de l'ONCFS de BERGUENEUSE et auprès du Maire d'Henin Beaumont. Le maire me répond qu'il n'est pas facile pour la grande collectivité d'HENIN-BEAUMONT d'intervenir pour la sauvegarde des hérissons mais que la mairie allait mener une campagne de sensibilisation de l'espèce auprès des écoles en zone rurale. J'ai envoyé une documentation et notre CD pédagogique à la mairie

Le 23 septembre, je suis informée que des travaux vont se dérouler à Créteil (dép 94), dans l'enceinte d'une école et d'un collège, un appel à bénévoles a été lancé sur le site, quant à moi, j'ai envoyé un courrier à la mairie, ainsi qu'au Principal du collège en question afin de laisser libre accès aux bénévoles chargés du ramassage des animaux, Merci à toutes les personnes qui se sont manifestées et à MME NOWICA qui a encadré l'action avec une bénévole de l'association Stéphane LAMART. Un remerciement au Maire qui a donné son autorisation aux bénévoles pour faciliter le déplacement des animaux.

Le 28 septembre, Sylvie (dép 75) me redirige un article du journal Le Parisien dans lequel il est fait mention d'une installation sauvage de la part des gens du voyage sur la commune de ISSOU (dép 78). Un hérisson a été retrouvé poignardé sur la porte de la mairie. Je dépose donc plainte pour destruction d'espèce protégée auprès du TGI de Versailles, du préfet de MANTES LA JOLIE, de l'ONCFS du Perray en Yvelines. J'écris également au Maire d'ISSOU (MME CHEVALIER) qui me remercie chaleureusement d'avoir appuyé son propre dépôt de plainte, une enquête de police est également en cours. Merci à Mme CHEVALIER pour sa détermination à la sauvegarde de notre petit ami à piquants.

Le 4 octobre, je reçois le témoignage d'une de mes adhérentes qui m'informe que tous les ans à la même époque, lors du passage d'un cirque dans la commune de ST MICHEL SUR ORGE (dép 91) elle assiste impuissante à la chasse aux hérissons à laquelle se livrent les forains avec leur chiens et peut entendre le hurlement des hérissons broyés dans les mâchoires des chiens. Je dépose plainte auprès du Procureur du TGI d'Evry, du Préfet, des gardes de l'ONCFS, ainsi que le maire de ST MICHEL SUR ORGE

Le 7 octobre, je suis contactée par l'ONCFS de ST MARS (dép 72) les gardes ont procédé à une interpellation de gitans en train de se livrer à la capture de 4 hérissons, nous avons déposé plainte auprès du procureur de la république du MANS et auprès de la gendarmerie de ST MARS, saluons au passage l'excellent travail des gardes de l'ONCFS. Réponse du procureur qui m'informe que mon courrier est arrivé trop tard (j'ai pourtant réagi immédiatement) et que l'affaire a déjà été jugée, donc notre plainte est « sans suite »

Le 18 octobre, je suis informée que l'Est Républicain a publié un article à propos d'un bus scolaire qui circule dans la ville de Besançon (dép 25) afin de scolariser les enfants issus de la communauté des gens du voyage, l'article mentionne en toutes lettres « *La scène se passe dans un camping-car transformé en mini-classe. Dehors, les garçons plus grands aident les papas à préparer les hérissons pour le barbecue* ». J'écris immédiatement au rédacteur en chef de l'Est Républicain lui demandant de faire un erratum et de spécifier le statut d'espèce protégée du hérisson et les sanctions encourues. Bien évidemment je dépose plainte auprès du procureur de la république du TGI de BESANCON, du Préfet, des gardes de l'ONCFS ainsi qu'au Maire de BESANCON ; Le chef du service départemental me répond que des opérations de lutte contre le braconnage sont mises en place depuis quelque temps déjà pour lutter contre ce fléau. Michèle (dép 33) fait également un courrier de protestation auprès du Rédacteur en chef du Journal l'Est Républicain. Elle n'a pas eu davantage de réponse du journal. Je reçois en revanche une réponse de la police municipale qui transmet ma requête auprès du Procureur de la REPUBLIQUE. Le Préfet me répond qu'il transmet mon courrier à l'ONCFS.

Le 29 octobre, sur Europe 1, dans son émission, Monsieur Stéphane BLAKOWSKY précise qu'un professeur d'une université anglaise donne des cours à des étudiants pour cuisiner moins cher (hérissons ou écureuils morts ramassés au bord des routes). Etant donné que le statut d'espèce protégée en France n'a pas été précisé, que ce soit pour les hérissons ou les écureuils, j'ai donc demandé qu'un erratum soit donné à l'antenne le plus rapidement possible

Le 31 octobre, sur YouTube on peut voir un individu (dép 33) souffler délibérément de la fumée de cigarette sur un hérisson qui se débat, j'adresse un courrier à l'ONCFS de SAILLANS ainsi qu'à google (hébergeur de YouTube)

Le 5 novembre, on me redirige un site des gens du voyage qui donnent la recette du hérisson, j'adresse un courrier de protestation au Ministère de l'Environnement

Le 18 novembre, j'adresse un courrier de protestation à Michel DRUCKER qui lors de son émission du 7 Novembre a reçu Yvan Le Bolloch, ce dernier une fois de plus s'est vanté à l'antenne de faire goûter du hérisson à tous les maires des communes où il se produit

Le 14 décembre, on me transmet deux sites internet où figurent des recettes de hérissons, je redirige un courrier au Ministère de l'environnement et Dany s'occupe de signaler à facebook l'hébergeur de retirer ces horreurs. Je dépose plainte auprès du TGI d'Amiens. Etant donné qu'il s'agit toujours du même site des gens du voyage et mes tentatives sont restées vaines depuis un an auprès du Ministère, je demande l'aide de la Fondation Bardot, de 30 Millions d'Amis, et des associations ASPAS et Stéphane LAMART qui ont une structure juridique.



LE SANCTUAIRE DES HERISSONS APPELLE AU BOYCOTTE DES SPECTACLES D'YVAN LE BOLLOCH. Merci à tous



SUITES DONNEES A NOS DIFFERENTES PLAINTES

Plainte contre destruction d'espèce protégée jugée le 22 Octobre au TGI de Bordeaux à propos d'une capture de hérissons par le gens du voyage le 29 février 2008. Le Sanctuaire était représenté par Maître DOUMERGUE qui nous défend gratuitement sur toutes les affaires jugées sur Bordeaux, un grand merci à elle pour son dévouement à la préservation de l'espèce



STANDS, COLLOQUES, MANIFESTATIONS

Salon de la défense animale à Mers les Bains le 3 octobre



Conférence sur le hérisson le 21 octobre au CNAM

LE SANCTUAIRE DANS LES MEDIAS



Radio Métropolis le 19 janvier 2010
Article de journal dans Au naturel (février)
Tribune de Genève le 1^{er} février
Février TV STAR
Encart dans le Petit Patapon (janvier février)
Diffusion des héros de la biodiversité le 13 mars, 13 juin, 16 octobre
Passage dans les héros de la biodiversité sur la 2 en avril
Très bel article sur le travail de Dany (stats hérissons tués dans la SALAMANDRE (avril)
Bel article sur le travail de Hélène et Nanon dans Ouest France du 22 avril
Article sur le sanctuaire dans l'hebdomadaire « les Veillées des Chaumières » (19 mai)
Article dans la revue Jardinot du 10 juillet
Article dans la Gazette des Amis de la Lecture
Article dans le Courrier Picard du 9 août 2010
Article dans « le lien » l'association SPOV de Nadia Fontenaille
Article dans «La Montagne »
Article sur Anne Dupuy dans le Berry Républicain le 10 Août
Rediffusion de l'émission c'est pas sorcier le 15 août
Article dans la gazette des chaumières
RTL en septembre
AFP le 13 septembre 2010 (reportage vidéo)
Article dans le journal « au jardin »
Article de Dany dans les 4 saisons du jardin bio octobre
Article dans Charlie Hebdo du 29.10.010
Passage sur F3 Picardie le 30.10.10
Passage sur Direct 8 le 31.10.10 (les animaux de la 8)
Article dans le Républicain Lorrain du 2.11.10
Passage dans le journal de 20 heures de TF1 le 7.11.10
Article dans le Courrier Picard du 12.11.10
Article dans le magazine de la Fondation 30 millions d'amis (novembre 2010)
Radio Alpes Andilles le 17 décembre dans les chroniques de Mistigri





dans un tout autre registre, le sanctuaire participe également au ramassage des batraciens dans notre région nous en avons sauvés 1300 en 2009 et 700 en 2010



Nous ne le répèterons jamais assez, soyez extrêmement vigilants lorsque vous utilisez vos engins de débroussaillage, tondeuse ect. La pauvre petite Fiona n'a pas survécu à ses blessures malgré nos soins et le travail de reconstruction du vétérinaire



Pensez surtout à mettre des croquettes et de l'eau pour vos hérissons l'hiver, nos amis ont des phases de réveil pendant l'hibernation et s'ils trouvent de la nourriture cela les aidera beaucoup



MERCI A ANITA, A MESSIEURS CLAUDE BONNET ET FABRICE ROBIN, MICHEL CLAVARD, JACQUES FANECHERE A LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS POUR LEUR AIDE A LA REFECTION DE LA SECONDE PARTIE DE LA TOITURE D'UN ANCIEN BATIMENT QUI ABRITERA NOS PETITS EN HIVER. LES TRAVAUX SE DEROULERONT EN 2011



Ne jamais garder en captivité
un hérisson bien portant.



URGENT!

QUE FAIRE SI VOUS ETES TEMOIN DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL?



- Essayez de vous interposer suffit quelquefois à mettre en fuite les tortionnaires ; sinon appelez la police, faites des photos, relevez des numéros de véhicule, bref, tout ce qui peut permettre une identification.
- Portez plainte auprès de la gendarmerie ou déposez une main courante (faites nous parvenir les doubles). Nous déposerons à notre tour une plainte pour destruction ou actes de **cruauté sur espèce protégée**.

LES CHOSES NE POURRONT EVOLUER QUE GRACE A VOUS.

NOUS COMPTONS SUR VOTRE AIDE ET VOUS

REMERCIIONS AU NOM DE TOUS LES ANIMAUX VICTIMES D'ACTES DE BARBARIE



Le Hérisson est un animal protégé / Loi N° 76-629 du 10 juillet 1976
Toute destruction d'espèce protégée ou enlèvement des nids, mutilation, capture, perturbation intentionnelle ou enlèvement d'animaux vivants ou morts, naturalisation, transport, colportage, utilisation, détention, mise en vente, vente ou achat est **passible de 6 mois d'emprisonnement et 9.000 € d'amende.**





Enquête nationale de recensement des hérissons trouvés morts pour l'année 2010

le Sanctuaire des Hérissons a lancé en 2009 une enquête nationale de recensement des hérissons tués sur nos routes, vous avez été nombreux à participer et nous vous en remercions. Nous avons encore besoin de vous en 2011 car nous reconduisons cette action. Je vous rappelle que ces données vont au Ministère de l'environnement

2491 hérissons victimes de la route

Les 3 régions les plus meurtrières

Alsace : 364

centre : 254

Rhône Alpes : 222

Merci à DANY

-

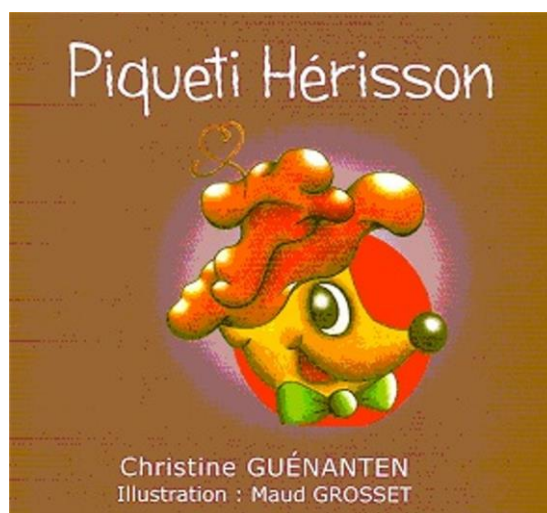
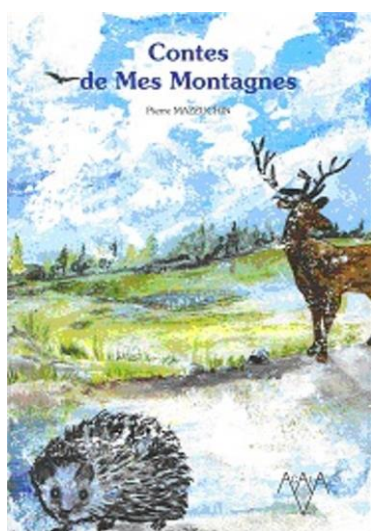
BILAN DES PARRAINAGES

pour la deuxième année une centaine environ, merci à tous les parrains et marraines



M. Pierre MAZZUCHIN a écrit un très bel ouvrage de contes dont un parle du hérisson, les images sont très belles et les histoires charmantes

Mme Nicole GUENANTEN a écrit un ouvrage illustré sur les aventures de Piqueti le hérisson, (pour les tout petits, très jolis dessins)



Merci à eux pour ces belles histoires



Merci à Christiane BURG de nous avoir autorisé à utiliser son décor de Noël pour la réalisation de notre carte de vœux

Toute l'équipe du sanctuaire des hérissons vous souhaite une **excellente année 2011** et remercie chacun d'entre vous - héros anonymes et totalement désintéressés- qui oeuvrez chaque jour pour la sauvegarde de nos petits amis avec beaucoup de courage, d'enthousiasme et de dévouement, vous avez notre plus grande admiration et notre plus profonde reconnaissance



Evelyne



Dany



Céline et Christian



Michèle



Anne et Patrick



Nos petits



Nous venons d'apprendre le décès d'une de nos adhérentes MME HENRY de Paris, nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances pour cette perte cruelle